**NOTICE EXPLICATIVE**

**Procédure de prise en charge financière des déplacements scolaires**

*[Les bénéficiaires de cette action sont l’ensemble des jeunes (de la 6ème au BTS) de la Région Hauts-de-France et, notamment, l’ensemble des établissements du secondaire qui en font la demande].*

Dans le cadre d’une convention signée avec la DREETS, les **déplacements scolaires** étant organisés pour la Semaine de l’Industrie 2024 (visites d’entreprise, salons, classes transplantées …) peuvent être bénéficiaires d’une **prise en charge financière** par le CLUBSTER Ecole-Entreprise selon les modalités précisées ci-après :

**Les événements peuvent se dérouler deux semaines avant ou après les dates officielles de la semaine de l’industrie soit du 2 novembre au 7 décembre ! 😊**

**ETAPE 1 (obligatoire) :**

Vérifier que l’événement auquel participent les élèves soit inscrit au programme sur le site <https://www.semaine-industrie.gouv.fr/rechercher-evenement> **(Il est possible de vous inscrire sur ce site dès à présent)**

**ETAPE 2 :**

L’établissement scolaire doit faire sa demande auprès du CLUBSTER Ecole-Entreprise – Attention : 1 demande, soit 1 dossier maximum par établissement.

1. Rapprochez-vous des sociétés de transports puis établissez 3 devis au nom du :

**CLUBSTER Ecole-Entreprise,**

**40 rue Eugène Jacquet – 59700 MARCQ-EN-BAROEUL**

**A l’attention de Mathilde WOZNICA**

1. Remplir la page n°2 de ce présent document avec toutes vos informations
2. Retournez le tout **avant le 19 octobre 2024** à : clubster@ecole-entreprise.fr *– Envoi uniquement par mail – les dossiers papier ne seront pas traités et seuls les dossiers complets et envoyés dans les temps seront traités.*

 **ATTENTION –** L’enveloppe financière allouée pour cette semaine est mutualisée et en ce sens limitée. Nous vous invitons à vous manifester dans les plus brefs délais en raison d’une dépense s’opérant chronologiquement et par territoire. Les demandes financières jugées excessives au regard du nombre d’élèves transportés et/ou de la distance parcourue pourront être refusées. Dans l’objectif de remplir les bus, n’hésitez pas à vous rapprocher des établissements scolaires voisins pour mutualiser le transport.

**ETAPE 3 :**

Si vous souhaitez communiquer sur l’opération menée, prenez contact avec clubster@ecole-entreprise.fr . La démarche vous sera communiquée.

**FORMULAIRE DE DEMANDE**

Je confirme avoir reçu l’accord définitif de l’organisateur partenaire ou de l’entreprise : OUI / NON

**CONTACT :**

Votre organisme :

Votre nom :

Votre prénom :

Votre fonction :

Votre mail professionnel *(ac-lille ou ac-amiens)* :

Votre téléphone – *Facultatif* :

Votre bassin d’éducation\*:

*Cartographie disponible en annexe P.3*

**ACTION :**

* Titre de l’événement :
* Court descriptif de l’événement :
* Date :
* Lieu :
* Horaires :

Pour les établissements scolaires, merci de préciser le cadre pédagogique (ex : parcours avenir, projet d’établissement, campus des métiers et des qualifications…) :

Nombre d’élèves estimé :

Classe – Niveau et filière :

**TRANSPORT :**

Nom du transporteur :

Numéro de devis le moins cher :

Montant du devis :

**ANNEXE : Cartographie des bassins d’emploi**

